Saint-Egrève N°200 le journal

Actus

Flower 2.0



LA VILLE

Voter: un geste citoyen

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Compte tenu de la proximité de cette échéance électorale, Madame le Maire a décidé de ne plus rédiger et de ne plus signer d'éditorial dans le journal municipal.

Par ailleurs, en accord avec l'ensemble des groupes représentés au Conseil Municipal, la publication des expressions politiques est également suspendue durant la période pré-électorale.

sommaire 2



3-5 | les actualités

Une école qui chante
Le périscolaire s'implique dans Flower 2.0

Un planning pour tout le monde





I la Ville 6–7
Service public

Voter: un geste citoyen Pratique: la procuration



l rendez-vous

Développement durable
Faîtes-le vous-même



I les loisirs 9

Agenda

Programme du mois



(200

Saint-Egrève le Journal fête ce mois-ci son 200° numéro. La première édition de ce mensuel est sortie de l'imprimerie en octobre 1992. Elle prenait la suite d'un autre magazine municipal dont la publication s'est terminée après 142 numéros.

Info pratique
Petites annonces

<u>Saint-Egrève</u>







Une école qui chante!

Deu à peu, L'Unisson s'installe dans les groupes scolaires de la ville. En 2010, les élèves de La Gare découvraient l'Orchestre à l'Ecole et depuis, sous la houlette de professeurs du conservatoire saint-égrévois, s'initient tous à la pratique d'un instrument. Depuis la rentrée dernière, Barnave est pour sa part devenue une "Ecole qui chante". L'idée a été concrétisée à l'occasion de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. "Cette initiative à Barnave permet de faire un pont entre l'école et le conservatoire en prenant en compte les temps scolaires, périscolaires et extra scolaires" explique Solange Bonvalot, la directrice de L'Unisson. "Concrètement, trois professeurs de L'Unisson se mobilisent pour initier tous les enfants de ce groupe scolaire au chant choral. Du CP au CM2 pen-



La pratique musicale : un bénéfice pédagogique

dant le temps scolaire, les élèves suivent des cours de pratique vocale collective, ils travaillent un répertoire avec Pierre-Yves Bonnet et sont accompagnés au piano par Christian Lanthelme". Trois fois par semaine, durant les accueils périscolaires, Judith Refuggi complète le travail réalisé du-

rant les heures de cours par les autres enseignants de L'Unisson. En effet, dans le cadre d'ateliers auxquels les enfants peuvent s'inscrire volontairement, la professeur de chant approfondit les cours dispensés par ses collègues de L'Unisson en travaillant la technique vocale des

élèves. "Les premiers retours sont très positifs", se réjouit Solange Bonvalot qui annonce que les familles des apprentis chanteurs pourront profiter du fruit de ce travail à l'occasion d'un concert pour les familles donné à la fin iuin

"The Gershwin project"

a force de L'Unisson, c'est de Lpouvoir mobiliser d'incroyables talents afin de mettre sur pied toutes sortes de projets. Le dernier en date est un hommage à George Gerswhin, le légendaire compositeur de Rhapsody in blue. Le 11 avril, une première représentation d'un ambitieux spectacle est donnée à La Vence Scène. Prélude aux programmes de la Fête de la Musique 2014, cette date est l'occasion pour les mélomanes de profiter une première fois des travaux de tous ces artistes. Emmenés par Fabrice Bon, les élèves et professeurs des départements Jazz et Musique Classique de L'Unisson s'associent à ceux d'autres conservatoires communaux et d'écoles de musique de l'agglomération pour revisi-



ter l'œuvre de cet artiste génial qui a fait l'âge d'or de Broadway. A tous ces jeunes musiciens, il faut encore ajouter la présence du groupe "Charlatan Transfer" un ensemble vocal jazz de 13 chanteurs et dirigé par François Bessac ainsi que d'autres invités surprises.

Pratique : concert le 11 avril à 20h30. Réservation : www.lavencescene.saint-egreve.fr ORCHESTRE A L'ECOLE : le 24 juin, les élèves de l'école de la Gare et les professeurs de l'Unisson partagent l'affiche d'un grand concert-rencontre au Grand Angle de Voiron. Les enfants joueront avec les orchestres du conservatoire et l'OAE du collège de Voiron

durant les congés scolaires à la rénovation des peintures de la gendarmerie dans le cadre des chantiers vacances.

Ils permettent à des Saint-Egrévois de 16 à 18 ans de découvrir le monde du travail tout en finançant un projet

4€

C'est, à compter du 5 mars, le prix dont doivent s'acquitter les moins de 14 ans pour une place de cinéma à La Vence Scène. Cette baisse de 1 à 1,5 € par rapport aux tarifs en vigueur jusqu'à présent s'inscrit dans l'opération initiée par la Fédération nationale des cinémas français qui répercute ainsi la baisse de la TVA sur les places de cinéma.

Flower 2.0

De nombreux enfants de la ville prennent actuellement des sentiers de traverse et font, durant les temps périscolaires, quelques "détours de Babel". En effet, à l'occasion du quatrième festival organisé par le Centre International des Musiques Nomades, "Flower 2.0", un vaste projet artistique participatif a été lancé en partenariat avec la Métro. "On nous a proposé comme à d'autres villes de l'agglomération de faire participer les enfants à la création de Pierre Estève qui sera installée au Jardin des plantes du 26 mars au 12 avril", explique Arlette Garrel. "L'artiste a besoin pour son installation de 4 à 6000 fleurs", continue la directrice



"Flower power" 2.0 au périscolaire du Pont de Vence

de l'accueil périscolaire du Pont de Vence pendant que les petits doigts des enfants taillent des bouteilles colorées pour en faire des plantes surprenantes à grands coups de ciseaux. Cette animation, proposée dans les accueils périscolaires du Pont

de Vence, de Rochepleine, de La Gare et de Prédieu depuis la mi-janvier rencontre un véritable succès et les enfants se portent volontiers volontaires pour participer à ce projet. "Projet qui est à la fois artistique, pédagogique et participatif, Flower

2.0, en plus de son aspect simplement créatif, contribue à une prise de conscience collective des enjeux liés au recyclage et au développement durable", explique Nadia Ghalem, directrice de l'accueil périscolaire de Rochepleine.

Pratique : L'inauguration de l'installation est programmée au Jardin des plantes samedi 29 mars à partir de 17h. Une photo géante au milieu des flowers 2.0 sera faite avec l'ensemble des "fleuristes 2.0".

Vacances de (presque) printemps



Les vacances au Pôle... jeunesse

uf! L'hiver touche à sa fin de la meilleure façon qu'il soit! En effet, pour profiter au mieux des dernières semaines de cette saison, les plus jeunes ont droit à deux semaines de vacances dont le programme s'annonce plutôt alléchant puisque la Ville et ses partenaires jeunesse ont mis en place une foule d'activités pour les congés.

Entre le programme du Pôle

Jeunesse pour les plus de douze ans, mais aussi celui de l'Association Familiale pour leurs cadets, ainsi que les différentes initiatives portées par les associations locales comme la MJC ou l'Atelier de l'Islo, le choix est vaste. Il reste même quelques places par-ci, par-là...

Pour en savoir +: www.saint-egreve.fr

C'est le nombre de fleurs en plastique qu'espère réaliser le périscolaire du Pont de Vence pour Flower 2.0!



Karaté à succès!

Quel engouement! Une fois de plus, le championnat organisé par la section Karaté de l'USSE a fait salle comble à la Halle Jean Balestas. A l'occasion de cette manifestation, qui a attiré de très nombreux spectateurs, les jeunes athlètes ont pu démontrer l'étendue de leur talent en exécutant des katas toujours plus complexes. Maîtrise des techniques et bien évidemment discipline ont été mises à l'honneur durant cette journée qui a peut-être contribué à susciter quelques vocations...



Prête à l'emploi!

Les travaux de la Place Pompée dans sa version 2.0 ont été réceptionnés par la Ville. Pour l'occasion élus, personnels et entreprises se sont retrouvées sur place pour faire un tour de ce nouvel espace public dont les équipements flambant neufs comme les conteneurs à ordures ménagères enterrés, les bancs et la fontaine, mais aussi les aménagements paysagers contribuent à donner une nouvelle image. A noter : le marché du mercredi et du samedi se réinstallera sur place à compter du 5 avril...

8 mars c'est la date de la Journée Internationale des Droits des Femmes. L'occasion pour tous de faire un point sur les inégalités entre les sexes qui perdurent encore dans la société.

Jardin partagé: saison 3!

a troisième saison du jardin partagé commence avec La Maison des Solidarités et des Familles qui anime cette initiative avec l'association Vivre Ensemble Le Handicap Psychique (VELHP) en partenariat avec le Centre Hospitalier Alpes Isère. Un groupe de jardiniers composé d'habitants et de patients accompagnés par VELHP, s'engage sur une année pour entretenir et cultiver ensemble un jardin potager dont ils se partagent les récoltes. Le projet s'adresse plus particulièrement à celles et ceux qui ont envie de découvrir le jardinage et de participer à un projet collectif, et les rendez-vous au jardin ont lieu en semaine.

Renseignements: Une rencontre de présentation est organisée le mercredi 19 mars à 10h à la Maison des Solidarités et des Familles. En savoir +: 04 76 56 05 40.



L'équipe de jardiniers de la saison 2

Un planning pour tout le monde



ommes, femmes... Qui sommes nous ?", c'est l'intitulé de la conférence donnée par Philippe Teillet à laquelle s'associe le Centre de Planification et d'Education Familiale de Saint-Egrève. Cet événement, organisé le 18 mars par et à la Bibliothèque Barnave -en résonance avec la journée Internationale des Droits des Femmesest l'occasion de refaire un petit point sur cette association d'éducation populaire. Défense de la contraception et des différents droits liés aux questions de la procréation, combat contre les violences faites aux femmes, éducation sexuelle... Les combats du Planning sont

nombreux et plus que jamais d'actualité. "Nous travaillons avec les collectivités locales pour nous adresser aux populations qui en ont le plus besoin", explique Isabelle Bianchini, l'une des quatre conseillères conjugales et familiales de la structure. "L'une des missions du centre, c'est de mener des entretiens conjugaux ou individuels sur les questions de vie affective, sexuelle... mais nous organisons aussi des animations auprès de certains publics identifiés comme étant plus fragiles". Des permanences médicales sont proposées par Claire Santoni, médecin directeur du centre qui rappelle que celui-ci "propose trois plages de consultations par semaine. Elles sont gratuites pour les jeunes femmes de moins de 21 ans non assurées sociales et sont au 1/3 payant pour les autres".

gynécologique, Consultation prescription d'un moyen de contraception, suivi de grossesse, urgences simples, dépistages divers... "Je consulte sur rendez-vous et nous faisons tout pour avoir une réponse rapide aux demandes de consultation", continue le docteur Claire Santoni qui souligne l'importance ici accordée à la qualité de l'accueil et du dialogue lors des entretiens avec les patientes.

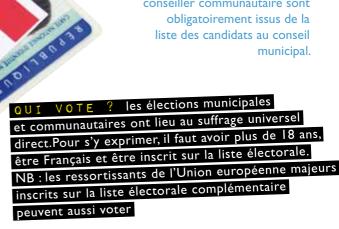
Pratique: 2, rue du 19 mars 1962-Immeuble le Fié, 04 76 75 33 04 / cpef.saint-egreve@leplanningfamilial38.org



ZOOM SUR... le bulletin

Le bulletin de vote comporte donc la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires.

Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.



Les dimanches 23 et 30 mars prochains se dérouleront les élections municipales et communautaires dans les 36 700 communes de France. A Saint-Egrève, 12 bureaux de vote seront ouverts au public pour permettre à près de 12 000 Saint-Egrévois de choisir leurs représentants au Conseil Municipal. Comment ça marche ?

omme tous les six ans, les électeurs sont conviés à désigner le Conseil Municipal à qui sera confiée la gestion de leur commune. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste bloquée. C'est-à-dire que chacun vote en faveur d'une liste qui ne peut être modifiée. Nouveauté du scrutin des 23 et 30 mars prochains : les électeurs désigneront aussi pour la première fois au suffrage universel direct leurs conseillers au sein de la structure intercommunale dont fait partie leur commune.

En plus des 33 élus qui siègeront au futur Conseil Municipal, les Saint-Egrévois voteront aussi pour les conseillers qui les représenteront à la Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes-Métropole (La Métro).

Pour cela, les électeurs devront placer dans l'urne un bulletin de vote un peu particulier. Celui-ci présentera en effet d'un côté les 33 noms des listes candidates à l'élection municipale et en face, les noms des élus amenés à siéger à La Métro.

La commune c'est...

La commune est la collectivité administrative la plus ancienne et probablement la plus identifiée par les administrés. C'est la loi du 14 décembre 1789 qui a érigé en communes "toutes les communautés d'habitants" existant au moment de la Révolution française (paroisses, villages, bourgs, villes). Ceci explique le nombre important de communes en France aujourd'hui: 36 767! Elles bénéficient de la compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal et ses missions s'articulent autour de l'urbanisme et de la maîtrise des sols, de l'enseignement, de la culture et du patrimoine...

Jour de vote

Chaque bureau de vote est composé d'au moins un président, deux assesseurs et un secrétaire. Ils peuvent être assistés par des délégués des candidats et par des scrutateurs. Des règles encadrent l'opération de vote dans toutes ses étapes : avant l'ouverture du scrutin, pendant le scrutin et après le scrutin. Le dépouillement (décompte des émargements, des enveloppes et des votes) donne lieu à la rédaction d'un procès-verbal par le secrétaire. Enfin le président du bureau de vote proclame les résultats et les fait afficher dans la salle de vote.

C'est le nombre de casquettes que coiffe un maire. Ce dernier est non seulement le chef de l'exécutif de la commune dont il gère le budget, mais il est aussi agent de l'Etat pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires. On dit qu'il connaît un "dédoublement fonctionnel".

web+

Pratique: la procuration

es élections municipales sont organisées les 23 et 30 mars prochains et les européennes le 25 mai. Les personnes ne pouvant se déplacer ou être présentes dans leur commune d'inscription électorale, ont la possibilité de voter par procuration en confiant un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune qu'elles. Ce dispositif permet donc à un électeur absent (le "mandant") de choisir un autre électeur (le mandataire) pour accomplir à sa place son devoir civique. La

procuration peut être limitée à un scrutin déterminé ou être établie pour une durée de son choix, dans la limite d'un an à compter de sa date d'établissement, si l'intéressé établit être de façon durable dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote.

Attention: les électeurs ont intérêt à réaliser ces démarches suffisamment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être acheminée en mairie. Pour établir une procuration, le mandant doit se

présenter personnellement à la Gendarmerie de Saint-Egrève et être muni d'une pièce d'identité et du formulaire de vote par procuration (il peut être obtenu au guichet de la gendarmerie mais est aussi téléchargeable en ligne sur le www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa 14952.do).

Pour sa part, le mandataire doit

jouir de ses droits électoraux et bien sûr être inscrit dans la même commune que le mandant. Attention, c'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration à son nom et ce dernier ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Pratique : A Saint-Egrève, les procurations se font auprès de la gendarmerie (rue des peupliers. 04 76 75 30 93) et peuvent être établies tout au long de l'année. Le formulaire CERFA de demande de vote par procuration est disponible en ligne.



Où voter?

Les bureaux de vote devraient être ouverts de 8h à 20h sur la Commune. Le bureau duquel l'on dépend figure sur la carte d'électeur. Voici la liste des 12 bureaux saint-égrévois qui, en accord avec la législation, sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- I Hôtel de Ville (36, avenue Général de Gaulle)
- 2 Préau Ecole élémentaire Prédieu (boulevard de Belledonne)
- 3 Restaurant scolaire de Prédieu (17, rue Lieutenant Fiancey)
- 4 Collège Barnave (30, avenue du Collège)
- 5 Préau Ecole de la Monta (12, avenue Médecin Général Viallet)
- 6 Préau Ecole Barnave (34, rue de Saint Robert)
- 7 Maison des Solidarités et des Familles (30, rue de la Gare)
- 8 Restaurant scolaire Rochepleine (40, mail P. Mendès France)
- 9 Restaurant scolaire Prédieu (17, rue Lieutenant Fiancey)
- 10 Salle polyvalente Fiancey (place Salvador Allende)
- 11 Préau école Barnave (34, rue de Saint Robert)
- 12 Préau Ecole de La Monta (12, avenue Médecin Général Viallet)

S'impliquer

Si voter est un acte citoyen, s'impliquer dans le bon déroulement des élections fait aussi partie d'un engagement civique fort. Les Saint-Egrévois qui le souhaitent peuvent participer au bon déroulement des journées électorales en étant notamment assesseurs dans l'un des 12 bureaux de vote de la commune. Au nombre de deux par bureau de vote, les assesseurs sont des bénévoles qui assistent le président durant le scrutin. Ils participent à vérifier l'identité des électeurs, leur inscription sur les listes électorales... Ces personnes sont généralement désignées par les candidats toutefois, lorsque les candidats ne désignent pas d'assesseurs en

nombre suffisant, c'est le Maire qui désigne des personnes pour la bonne tenue des bureaux de vote. Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de Saint-Egrève peuvent être assesseur désigné par le Maire. Pour ce faire il suffit de s'adresser au cabinet du Maire au 04 76 56 53 42 qui établit une sorte de liste complémentaire pour le cas où le nombre d'assesseurs ne serait pas suffisant. De plus, il est aussi possible de participer au dépouillement des bulletins le soir après le vote en tant que scrutateur. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande auprès du Président du bureau de vote le jour des élections.

PIECE D'IDENTITE : pour voter, il faut présenter une pièce d'identité avec photo comme un permis de conduire, une carte vitale, une carte de famille nombreuse délivrée par la SNCF, un permis de chasse...

Ces pièces doivent être en cours de validité à l'exception du passeport ou de la Carte Nationale d'Identité qui restent valables après leur expiration

Le saviez-vous?

Dans les villes de plus de 3 500 habitants, la liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés obtient la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes qui ont obtenu plus de 5 %. Une liste doit obtenir 10 % pour se maintenir au second tour et 5 % pour fusionner avec une autre. Les listes sont tenues de respecter une stricte parité femmes-hommes !

Le développement durable :

faîtes le vous-même!

Taire du développement durable, c'est agir au quotidien à travers une somme de petits gestes. Parce que tout le monde peut le faire, la Ville propose à tous les Saint-Egrévois, du 31 mars au 9 avril, de venir développer leur pouvoir d'agir. Agenda d'une semaine qui bouge! Lundi 31 mars et Mardi 1er avril à 20h30 : Documentaire, "Pierre Rabhi, Au nom de la Terre", de Marie-Dominique Dhelsing projeté à La Vence Scène et qui présente Pierre Rhabi, agriculteur, écrivain et penseur qui appelle à construire un nouveau modèle de société fondée sur la "sobriété heureuse".

Du mardi 1^{er} au mercredi 9 avril Exposition "Dis-moi que faisaistu, que fais-tu et que ferais-tu avec ces plantes ?", à la Maison des Solidarités et des Familles. 13



panneaux pour découvrir des savoirs et des savoir-faire liés aux plantes de la Chartreuse et des Bauges à travers les travaux de l'association Jardins du Monde Montagnes. Avec la participation du Parc Naturel Ré-

gional de Chartreuse.

Samedi 5 avril : Ateliers "Faîtes le vous-même !" à la Maison des Solidarités et des Familles. Au programme de cette matinée on retrouve pêle-mêle une "découverte du Repair Café" de 9h à 12h, une session pour apprendre la "Cuisine anti-gaspi" de 9h30 à 11h30, une animation compost par les agents de la Métro de 9h30 à 10h30 et de IIh à 12h, une "Découverte des plantes de Chartreuse et de leurs usages : les plantes dans tous les sens !" de 10h à 11h30 ou en-

core un atelier pour découvrir la "Fabrication de produits ménagers naturels" de 10h30 à 12h (*). Le même jour à 17h est donnée à la Bibliothèque Barnave une conférence débat "Culture et développement durable", animée par lean-Michel Lucas universitaire engagé dans l'action culturelle au niveau national.

Mercredi 9 avril à 15h : Cinéma, "Tante Hilda!" de Jacques-Rémy Girerd, une séance jeune public proposée à La Vence Scène suivie d'une animation "Art récup". ■

(*) Nombre de places limité. Réservation obligatoire : 04 76 56 53 03 ou developpement.durable@mairie-st-egreve.fr.



Le casse tête des encombrants

Bien qu'il y ait une déchetterie rue du Pont Noir, certains indélicats préfèrent se débarrasser de leurs encombrants de manière sauvage sur la voirie. Ces déchets, qui ne sont pas pris en charge par le système de collecte géré par la Métro doivent donc être évacués par le service des espaces verts. Ces "indélicatesses" outre qu'elles participent à dégrader l'image des quartiers de la ville et parfois même l'environnement, coûtent cher à la collectivité puisque les agents des espaces verts consacrent 600 à 700 heures chaque année pour évacuer ces déchets...



Financer

ses économies d'énergie

Le gouvernement a lancé le Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH) le 19 septembre 2013. Il permet d'être mieux informé, de bénéficier de financements adaptés à sa situation et de faire des économies d'énergie. L'ALEC est le Point Rénovation Info Service de l'agglomération. À ce titre elle informe les particuliers sur toutes les aides mobilisables pour leur projet. Que ce soient les dispositifs de l'Etat comme l'ECO-PTZ (éco- prêt à taux zéro), le crédit d'impôt développement durable, ou des dispositifs portés par les collectivités, l'ALEC propose un tour d'horizon exhaustif de toutes les solutions pour financer son projet à moindre coût.

En savoir +: 04 76 00 09 19 ou www.alec-grenoble.org

L S

LA VENCE SCENE

agenda

SAMEDI 22 MARS

Opéra: "Cosi fan tutte" par la Compagnie L'Envolée Lyrique. L'opéra bouffe par Mozart et Da Ponte aux dialogues inspirés de Marivaux et interprété par six chanteurs-comédiens et un pianiste, le tout mis en scène par Henri Vasselot, est un condensé du théâtre amoureux du XVIIIe siècle: deux jeunes gens, chacun fiancé à deux sœurs, sont obligés de séduire la fiancée de l'autre pour honorer un pari. 20h30.

En savoir + : Dès 19h30, la bibliothèque de Saint-Egrève propose sur

thèque de Saint-Egrève propose sur place "un spectacle... des livres", une sélection d'ouvrages en lien avec le thème de la soirée.

Samedi 29 mars

Théâtre "Le Oliver Saint John Gogerty", de et avec les Chiche Capon. "Pouvez-vous nous expliquer brièvement votre vision de l'homme de sa naissance à aujourd'hui ?"De cette enquête d'opi-



nion menée un soir dans un pub irlandais, "The Oliver Saint John Gogerty", les clowns de Chiche Capon ont tiré une histoire définitive de l'évolution de l'homme, qui respecte au maximum la vision de chacun des sondés. Un prétexte idéal aux gags les plus fous et aux délires les plus géniaux. 20h30.

Mardi I er avril

Marionnettes, "Valises d'enfance" par la compagnie Pipa Sol. Après la seconde guerre mondiale, les maisons d'enfants accueillaient les enfants de déportés

Festival d'Avignon 2012 et coup de cœur du Festival mondial des théâtres de marionnettes

juifs. C'est de cette histoire méconnue et peu évoquée qu'André se souvient pour grand-père transmettre sa mémoire à sa petite fille. Un spectacle tout en finesse qui touche droit au cœur. 19h.



Billetterie au service culturel : 04 76 56 53 63 www.lavencescene.saint-egreve.fr

Vendredi 4 avril

Humour, "La complainte de la ménagère", de et avec Malika Bazega. Proposée par l'association Promesse (en savoir plus : www.promesse-isere.net). 20h30.

EXPOSITION: la Maison des Arts Plastiques de Grenoble et de l'Isère (MAPGI) fait son cinéma dans les salles d'exposition du Château Borel. Un vernissage est organisé le jeudi 20 mars à 18h30 pour découvrir le regard artistique posé sur le cinéma par des peintres, dessinateurs, photographes ou sculpteurs

REMIX AU CHAI: la compagnie Ad Libitum propose "Je ne suis pas narcissique", un remix théâtral et musical

le 8 mars au Centre Hospitalier Alpes-Isère à 15h.

(Gratuit sur réservation au 04 76 56 45 39)

sa 3° randonnée le 20 mars dans les côteaux de Chartreuse deux circuits fléchés de 65km et 80km sont au programme. En savoir + : 04 76 75 75 71 / hustachemarc@orange.fr

Malika Bazega,

la force d'en rire!





Réservations : 04 76 75 14 43

nfant, Malika Bazega rêvait d'être chanteuse. Mais la vie lui a joué des tours et la voilà qui après un cursus à l'ENA ("Etudes de Nettoyage Appliqué") s'oriente vers une carrière de femme de ménage. Bon an mal an, elle se retrouve donc cantonnée à un travail bien peu passionnant mais cultive une liaison intime avec l'écriture pour son seul plaisir. "Longtemps je me suis dit faut pas rêver. Mais maintenant, j'ai décidé de mettre un coup de pied dans tout ça. J'ai des rêves plein la tête et je suis bien décidée à les réaliser !" s'exclame Malika. Parmi eux, celui d'être une artiste et de faire rire son public figure en bonne place. Et donc, forte de cette résolution et d'un solide sens de l'humour, la voilà qui se décide à vivre son rêve d'artiste. Suite à un concours de circonstances, Malika monte sur les planches pour la première fois de sa vie le 10 février 2007 et créé "La complainte de la ménagère", qui est directement tirée des textes qu'elle a empilés au fil du temps. "l'ai commencé à écrire à 15 ans et je ne me suis jamais arrêtée. Au début, mes textes étaient plutôt tristes et sont devenus de plus en plus drôles avec le temps. Depuis, j'ai accumulé du matériel pour plusieurs spectacles"! se réjouit la comique qui depuis sa première représentation publique, a peaufiné son spectacle et s'est taillée une jolie réputation sur les scènes comiques de toute la France... ■

ACCUEIL MAIRIE

36 av du Général de Gaulle 04 76 56 53 00

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie Municipale de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

Formalités administratives :

04 76 56 53 01

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h15 et 13h30-17h15 et le jeudi 8h30-12h15 et 13h30-19h30

04 76 56 53 47

lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15 - mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV. Personnes Agées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV

Permanence des élus :

Cabinet du Maire : 04 76 56 53 41

Catherine Kamowski, sur RDV

Pierre Ribeaud, Conseiller général, sur RDV: 04 76 00 37 22 François Brottes, député : 04 76 92 18 96

77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV le 1er vendredi de chaque mois 14h30-16h30 en mairie.

Archives municipales: 04 76 56 53 04

PERMANENCES

04 76 46 11 44 CARSAT assistante de service social :

sur RDV le jeudi matin

Conseil en énergie : 04 76 56 53 03

sur RDV un lundi par mois de 14h à 17h

Architecte : Sur RDV en mairie 04 76 56 53 17

Ecrivains Publics: 2e et 4e mardi du mois, 9h-11h. Sécurité Sociale : en mairie les mercredis 14h-16h Aide aux victimes : 04 76 75 30 93

Sandrine Sougey, chaque mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève sur rendez-vous

Permanence Juridique : un jeudi par mois de 17h à 19h30 et un mercredi par mois de 16h à 18h30 sur rendez-vous

Médiation : Edouard Tournier, conciliateur de Justice 04 76 56 53 00 les Ier jeudis du mois, 14h-17h sur RDV en mairie

Point Ecoute Intercommunal: 06 37 48 59 93

Permanence d'écoute psychologique sur rendez vous mardi de 16h à 20h à la Maison des Solidarités et des Familles, 38 rue de la gare à Saint-Egrève. Mercredi de 14h à 18h à la Maison de l'Enfance et de la Famille, 2919 rue du petit lac à Saint-Martin le Vinoux.

Centre de planification et d'éducation familiale : 04 76 75 33 04 2 rue du 19 mars 1962.

Mardi et mercredi de 15h à 19h, jeudi et vendredi de 14h à 17h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

SÉCURITÉ-URGENCES.

Gendarmerie: 12 rue des Peupliers 17 ou 04 76 75 30 93 Centre antipoisons Lyon: 04 72 11 69 11 Centre de secours : 2, rue de Planfay 04 76 27 99 10 Secours en montagne, Isère: 04 76 22 22 22 Urgence dépannage gaz naturel: 0800 47 33 33 Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

Allosécu : 0820 900 900 0800 840 800 SIDA Info Services (n°vert): Ambulance VSL: 04 76 75 34 04

Cliniques Vétérinaires

04 76 04 84 69 du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : de Fiancey (Dr Eckert): 04 76 75 32 84

SERVICES.

Radio Taxi banlieue : 04 76 54 17 18

SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron 04 76 13 18 05 (MEEN) 4 av Général de Gaulle, Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

SNCF Saint-Egrève : I, rue des Bonnais 3635 Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : 04 76 75 32 79 **GRDF** raccordement : 09 69 36 35 34

EDF raccordement : 0810 14 46 84

La Métro · 04 76 59 59 59 Régie Assainissement : 04 76 59 58 17

Collecte des ordures ménagères : 0800 500 027 Déchèterie: 45, rue du Pont Noir 0800 500 027

Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie municipale des eaux : 04 76 56 53 20

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, bour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 08/03 au 14/03 : pharmacie de la Pinéa

Centre Commercial La Pinéa

Du 15/03 au 21/03 : pharmacie Brossier Cohen 04 76 75 49 33

121c avenue Général Leclerc

Du 22/03 au 28/03 : pharmacie des Charmettes 04 76 75 26 73 Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 29/03 au 04/04 : pharmacie Casadella

04 76 75 24 84

04 76 75 60 69

61 bis avenue du Général de Gaulle Du 05/04 au 11/04 : pharmacie de la Monta

II rue de La Monta



